

Appel à candidature

POSTE DE PRÉSIDENT.E DE L'ERR

L'Ecole Romande de Réflexothérapie (ERR), association sans but lucratif, met au concours le poste de président.e pour son comité directeur.
Ce poste peut être cumulé avec celui de responsable pédagogique.

Missions du comité directeur

Le Comité directeur est l'organe exécutif de l'École. Il a pour compétence de diriger l'École dans le cadre des statuts, des directives de l'Assemblée générale et du Conseil d'école et de gérer le fonctionnement de l'École du point de vue pédagogique et financier. Il soumet des projections de dépenses et de recettes (budget) au Conseil d'école (Article C (p. 7) des Statuts de l'Ecole romande de réflexothérapie, 11.09.2023, revus le 30.03.2023).

Missions du poste

Le/la président.e est responsable de la coordination des activités de l'école, du comité directeur et de la représentation de l'association auprès des partenaires et des institutions. Il/elle travaille en étroite collaboration avec les deux autres membres du comité directeur et le personnel de l'école.

Principales responsabilités

- Direction et coordination des diverses activités de l'école
- Gestion du budget et des ressources humaines en collaboration avec la trésorière et la secrétaire générale
- Vision et orientation de l'école, avec suivi des projets et des activités y relatives
- Représentation de l'école auprès des partenaires et des institutions
- Gestion des tâches administratives en lien avec les activités.

Profil souhaité

- Leadership et management d'équipe,
- Sens des responsabilités,
- Aptitude à travailler en équipe et en autonomie,
- Forte motivation à contribuer à l'amélioration continue de la formation des professionnels de la santé en réflexothérapie et à la promotion de la réflexothérapie
- Connaissances informatiques souhaitées des suites bureautiques Office (Word, Excell, Powerpoint, Outlook, etc.),
- Affiliation à l'AVS en tant qu'indépendant.e,
- Atout: être titulaire d'un certificat en Réflexothérapie ou de Thérapeute complémentaire OrTra TC.

Modalités

Entrée en fonction : dès le 01.04.2024, après l'élection par l'assemblée générale des membres de l'association Pro Réflexo le 21 mars 2024, avec temps de jumelage d'un mois.

Lieu de travail : principalement en autonomie à domicile et 1 ou 2 comités en présentiel et env. 10 séances en visioconférence.

Salaire : tarif à l'heure (50.- chf/heure).

Envoi de candidature

Délai : **31 janvier 2024** avec lettre de motivation, CV avec photo et diplômes (documents en pdf dans un dossier zip). A envoyer à : info@ecolereflexotherapie.ch

Remarques

Les Statuts et la liste des tâches sont consultables sur demande.

Renseignements complémentaires :

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Myriam Urfer par mail à : myriam.urfer@ecolereflexotherapie.ch ou par téléphone au 079 650.12.15.